

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 33 (1962)

Heft: 7

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Chiffres records dans l'industrie de la machine-outil. — Dans son rapport annuel, la Société suisse des constructeurs de machines constate qu'en 1961 l'industrie des machines et appareils a de nouveau enregistré des chiffres d'affaires records et, malgré une nouvelle augmentation de la production, celle-ci n'est plus arrivée à suivre l'afflux de commandes nouvelles, de sorte que, presque partout, les délais de livraison se sont encore allongés.

Même la livraison de matières premières et de mi-produits a été soumise à de longs délais d'attente. Ainsi la fabrication s'est trouvée progressivement ralentie aux échelons successifs de la production ; la conclusion des affaires se fait donc moins aisée, parce que la clientèle a tendance à chercher des échappatoires, soit en se procurant des produits de remplacement, soit en se mettant en quête de fournisseurs à l'étranger. Les courts délais de livraison sont devenus un argument décisif de vente et un facteur de concurrence.

Ainsi, le volume des transactions trouve peu à peu son plafond, d'autant plus qu'un nouvel accroissement de la production ne peut, dans la plupart des cas, plus être réalisé que dans d'étroites limites, vu la raréfaction du personnel.

Malgré le renforcement considérable des effectifs ouvriers, malgré la poursuite de la rationalisation des exploitations et la mise en œuvre de machines de plus grande capacité de production, le volume des carnets de commande a encore beaucoup augmenté dans les entreprises rattachées à la société ; il a également, de son côté, atteint un niveau maximum.

La réserve de travail moyenne, qui était encore à la fin de 1960 de 9,1 mois, se montait au 31 décembre 1961 à 10,7 mois. Cette moyenne résulte, à vrai dire, de valeurs extrêmes assez divergentes.

Ainsi, le groupe de l'industrie des machines textiles annonçait une réserve de travail de 15,4 mois et la grosse construction mécanique une réserve de 14,1 mois, alors que les fabriques d'outillage et d'instruments mécaniques de mesure disposaient d'un stock de commandes de 3 mois et les usines métallurgiques et sidérurgiques de 8,8 mois d'ordres non exécutés.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (066) 2 11 21. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 10213. Abonnement annuel : Fr. 8.—. Le numéro : Fr. 1.—.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.